

## POLITIQUE QUALITE D'ARC-NUCLEART

En tant qu'atelier de Conservation du Patrimoine Culturel, ARC-Nucléart s'engage, en accord avec les exigences de ses clients, à mettre en œuvre des dispositions adaptées pour assurer la préservation et/ou la restauration des collections selon les règles de la déontologie qui présentent un caractère prépondérant sur l'ensemble de son activité.

La Direction d'ARC-Nucléart a retenu les engagements suivants pour répondre à ses missions et assurer la pérennité de son action au profil du patrimoine dans un esprit d'amélioration continue :

- La satisfaction des attentes de ses clients qui dépend, en particulier, du respect des délais et du cahier des charges et, de manière générale, de la tenue des engagements contractuels.  
Par conséquent, il est de la responsabilité de chacun d'entre nous, à son poste, de contribuer activement au respect des engagements vis-à-vis de nos clients.
- Management des ressources humaines. Le "savoir-faire" de son équipe pluridisciplinaire est garant de la Qualité des prestations réalisées. En conséquence, la Direction s'engage à mettre en œuvre une politique active en termes de sécurité et de gestion des ressources humaines (formation, organisation, recrutement, ...). Elle demande en contrepartie un engagement de ses collaborateurs au bon fonctionnement de la structure.
- Management des moyens techniques. Les actions de maintenance et les opérations d'investissement nécessaires au maintien et à l'amélioration du parc d'équipements doivent être réalisées de manière périodique.
- Afin de pérenniser le soutien des partenaires du GIP, toute l'équipe d'ARC-Nucléart est mobilisée pour réaliser des actions de communication et de valorisation.

Karine FROMENT

*Directrice et responsable de la Qualité d'ARC-Nucléart*

# **Orientations stratégiques ARC-Nucléart pour 2019**

**Responsable : Karine FROMENT (Directrice d'ARC-Nucléart)**

- 1. Maintenir le niveau de qualité des traitements de conservation et restauration effectués sur l'ensemble des collections**
- 2. Faire augmenter le chiffre d'affaire relatif aux travaux sur les collections archéologiques**
- 3. Maintenir le haut niveau de prestations industrielles**
- 4. Maintenir un niveau de R&D suffisant permettant de poursuivre la recherche de nouveaux traitements et l'amélioration des traitements existants :**
  - a. progresser sur la stabilisation/extraction de la pyrite**
  - b. finaliser une synthèse argumentée sur les différents traitements de désinsectisation**
  - c. améliorer nos compétences et développer un réseau dans le domaine de la conservation préventive (SensMat)**
  - d. approfondir la connaissance sur la dégradation des brocarts appliqués (PatrimAlp) pour en améliorer leur restauration.**
- 5. Compléter les actions de communication vers le grand public et les professionnels par une démarche volontariste auprès de la presse et des médias, afin d'améliorer notre visibilité externe.**
- 6. Favoriser les échanges et la communication internes, améliorer le partage d'informations.**
- 7. Participer activement au travail sur les archives, en lien avec le centre du CEA.**
- 8. Amélioration du chiffrage exhaustif des dépenses lors de l'établissement des devis.**

Karine FROMENT

*Directrice et responsable de la Qualité d'ARC-Nucléart*

**Satisfaction Client**

**Communication  
Valorisation**

# **ARC-Nucléart**

**Respect des règles  
déontologiques**

**Gestion des Moyens :  
Ressources Humaines**

**Gestion des Moyens :  
Equipements**